



CRE BFC
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

RÈGLEMENT Circuit Régional Attelage

BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Applicable durant le Circuit Régional 2023-2024

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



Entre nous, c'est humain

Les Attelages
de l'Yonne



CHABLIS



TRAIT COMTOIS



Les Attelages Du Lion



16, route de Precy
89116 Cudot



PRÉAMBULE

Un Circuit Régional est mis en place pour la saison qui se déroule du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 sous la forme d'un circuit composé de 8 étapes, un **championnat régional** à Lure (70) et d'une **finale** à Cudot (89).

Le Circuit Attelage BFC est réservé aux meneurs licenciés en Bourgogne-Franche-Comté. Ce circuit consiste à récompenser les 3 meilleurs meneurs de chaque division (club et amateur).

Les concours restent ouverts aux meneurs hors région Bourgogne-Franche-Comté mais ne sont pas pris en compte dans le classement du circuit régional.

1) CALENDRIER

- 1^{ère} étape : 16 & 17 Mars - Attelage de l'Yonne - Chablis (89) - 202489007
- 2^{ème} étape : 1 & 2 Juin - Les Attelages de Côte d'Or - Corcelles les Arts (21) - 20241023 & 2400019
- 3^{ème} étape : 8 & 9 Juin - ANCTC Comtois - Pouilley les Vignes (39) - 202425021 & 2400010
- 4^{ème} étape : 22 & 23 Juin - Les Attelages des Grands Prés - Lure (70) - **CHPT RÉGIONAL** - 202470 002 & 2499825
- 5^{ème} étape : 13 & 14 Juillet - ANCTC Comtois - Nancray (25) - 202425022 & 2400133
- 6^{ème} étape : 21 Juillet - Les Attelages du Lion - Petitefontaine (90) - 202490013 & 2402960
- 7^{ème} étape : 27 & 28 Juillet - Les Ecuries de la Chaux Denis - Pont d'Héry (39) - 202439028 & 2402116
- **Étape FINALE** : 3 & 4 Août - Les Meneurs de Sainte Alpais - Cudot (89) - 202489025/026 & 2402657/678

2) EPREUVES

Catégorie Club : Club 1, club élite 2 et 3 tests, derby marathon (solo, paire et team) (poney , cheval ou trait)

Catégorie Amateur : Amateur Elite, Amateur 1GP, Amateur 2, Derby Marathon (solo, paire et team) (poney , cheval ou trait)

Un meneur ne peut courir le circuit que dans une catégorie (club ou amateur).

Dans le cas où un meneur participerait dans deux catégories différentes (avec un même cheval, ou avec deux chevaux différents), ce dernier devra nous faire savoir au début du circuit pour quelle catégorie il souhaite courir.

Dans le cas où un meneur participe à une même épreuve avec deux chevaux, uniquement le meilleur résultat sera pris en compte.

Pour prétendre au classement final, les meneurs doivent participer à au moins 2 étapes.
Le championnat n'est pas obligatoire mais sera crédité d'un coefficient de 2.

3) ENGAGEMENTS

Les engagements se font par le système fédéral habituel. Les engagements sous X sont interdits. Le règlement FFE est appliqué.

4) ATTRIBUTION DES POINTS

Le classement permanent correspond au cumul des points acquis par le meneur à l'issue de chaque concours après application de coefficients de modération selon la formule de calcul ci-après :

Pour plus d'équité, un coefficient est appliqué selon le nombre d'engagés, et selon le type d'épreuve.

Points du tableau A x Coefficient du tableau B x Coefficient du tableau C

Tableau A CLASSEMENT BFC À L'ISSUE DU CONCOURS		Tableau B NOMBRE DE PARTANTS BFC SUR L'ÉPREUVE		TABLEAU C INDICE DE L'ÉPREUVE	
Classement	Points	Nombre	Coef	Indice	Coef
1er	10	De 1 à 3	0,5	Amateur 2	1,5
2ème	9	De 4 à 9	1	Club 1	1,5
3ème	8	10 et plus	1,5	Club Elite 2 tests	1,5
4ème	7			Amateur 1 GP	2,5
↓	↓			Amateur Elite GP	2,5
				Club Elite GP 3 tests	2,5

Pour récompenser et encourager la participation des meneurs, à un maximum d'étapes du circuit, seront ajoutés des points BONUS de participation : 5 pts BONUS par étape.

5) CLASSEMENT / RÉCOMPENSES / REMISE DES PRIX

Le classement permanent sera publié entre chaque étape sur la page Facebook « Commission Attelage CRE Bourgogne-Franche-Comté » <https://www.facebook.com/groups/641120663533335>

Chaque organisateur s'occupe personnellement des lots de son concours.

Une aide du CRE BFC s'élèvera à 150€/concours étape VALIDE par le CRE BFC et labélisé circuit régional. Un organisateur ne pourra prétendre à cette aide qu'une seule fois sur un seul et même circuit. L'aide est cependant cumulable si l'organisateur se retrouve organisateur d'une étape sur deux circuits de deux disciplines différentes.

Les 3 meilleurs meneurs du circuit régional seront récompensés dans chacune des catégories (Club et Amateur) après l'étape FINALE, des 3&4 août à Cudot - Meneurs de Sainte Alpais (89). Les lots seront directement envoyés aux gagnants par le CRE BFC courant fin août.

À l'issue de la saison de concours, le gagnant de chaque division (club et amateur) se voit remettre un trophée. Ce dernier reste à la propriété du CRE BFC et a pour vocation d'être remis en jeu chaque année.

6) DROIT À L'IMAGE

Les meneurs participant au Circuit Régional CRE BFC sont susceptibles d'être pris en photos. En s'engageant sur ces épreuves, le meneur autorise le Comité Régional d'Équitation à diffuser ses photos sur le site internet ou tout autre document édité pour la promotion du Circuit Régional CRE BFC.

